

## DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT Séance du Conseil général du 14.12.2022

### **Objet :**

Site pollué de l'Adrey – complément d'investigation technique

Suivi hydrogéologique sur 3 ans

Demande de crédit d'engagement de CHF 36'000.00 réparti sur les années 2023 à 2025 et inscrit au compte de résultat



### **Descriptif de la demande :**

Depuis 2016, notre commune procède à des investigations techniques pour les sites pollués de L'Adrey et Le Rialet.

Après approbation du cahier des charges par le Service de l'environnement (SEn), des forages ont été réalisés pour procéder à une campagne d'échantillonnage des eaux en sous-sol pour analyse au laboratoire cantonal, ceci pour connaître le degré et le type de pollution.

Les résultats pour le site du Rialet étant favorables, ce site pollué a pu être classé sans surveillance nécessaire.

Cependant, en ce qui concerne le site de l'Adrey, le SEn n'a pas validé les analyses et a souhaité une nouvelle campagne de surveillance des eaux par de nouveaux prélèvements.

Pour procéder à cette campagne, le Conseil communal sollicite un crédit de CHF 36'000.00. Cette dépense sera répartie sur 3 ans, 2023-2024-2025, donc Fr.12'000.-/an. Il est à relever que des subventions cantonales (30%) et fédérales (30%) sont accordées à hauteur de 60%, ce qui laisse une charge pour la commune de 40%.

**Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'engagement de CHF 36'000.00 réparti sur les années 2023 à 2025 à raison de CHF 12'000.00/an.**

### **Financement :**

Par les liquidités :	CHF	36'000.00
<i>Subventions cantonales et fédérales attendues (~60%) :</i>	<i>CHF</i>	<i>21'600.00</i>